

**Nature du contrat de travail :** CDI

**Prise de poste :** Début avril 2020

**Rémunération :** fixée sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique et expérience.

**Temps de travail :** 35 heures avec possibilité de travail les soirées, week-end, jours fériés et/ou périodes de vacances scolaires

**Lieu de travail :** siège de la Fédération de Pêche, Montayer 49320 Brissac Loire Aubance  
(Déplacements réguliers avec véhicule de service sur le département et ponctuellement en région)

## DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, structure associative départementale, régie par le code de l'environnement, ayant le caractère d'établissement d'utilité publique, a pour mission de protéger, gérer, mettre en valeur les milieux aquatiques et promouvoir le loisir pêche sous toutes ses formes.

La Fédération rassemble environ 31 000 pêcheurs au sein de 38 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et une Association Départementale Agréée de Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets (ADAPAEF).

La Fédération doit assurer des missions d'intérêt général telles que :

- La promotion du loisir pêche
- Le soutien aux AAPPMA et ADAPAEF
- L'aménagement et la défense des milieux aquatiques
- La découverte des techniques de pêche
- La police de la pêche

Ses missions sont assurées par une équipe de 7 salariés placés sous l'autorité du Président, et d'un Conseil d'Administration (composé de membres élus) chargé de définir la politique de la structure.

## DESCRIPTIF DE LA MISSION

Dans un contexte de réorganisation de la garderie, la Fédération de Maine et Loire procède à la création d'un poste d'agent de développement « Garderie fédérale ».

Sous la responsabilité du Président et sous l'autorité de la directrice, vos tâches principales seront les suivantes:

- Surveillance du respect de la réglementation pêche dans le département de Maine et Loire
- Collecte de données de terrain et établissement de rapports relatifs aux atteintes des milieux aquatiques : interlocuteur des établissements publics en charge de la police de la pêche et suivi des relations avec les détenteurs de droit de pêche
- Information, orientation et conseil aux pêcheurs
- Animation des Gardes pêche particuliers du réseau associatif
- Développement des relations avec les responsables des AAPPMA
- Suivi des procédures amiable et judiciaire et représentation auprès des tribunaux
- Soutien ponctuel lors de manifestations organisées par la Fédération

## PROFIL CANDIDAT(E)

### Niveau d'études

Bac général ou professionnel à bac+2 type BTS « Gestion et Protection de la Nature »

Formation garde pêche particulier (Modules 1 et 3) fortement appréciée

Permis B obligatoire (déplacements dans le département)

### Connaissances nécessaires

- Maîtrise des textes réglementaires en vigueur,
- Connaissance et pratique d'un maximum de techniques de pêche,
- Connaissance des modes de gestion piscicole et halieutique,
- Maîtrise du Français à l'oral et à l'écrit,
- Maîtrise des outils informatiques ((excel, word, powerpoint...)) et outils de communication

### Aptitudes personnelles

- Autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative
- Aptitude à la communication et au travail en équipe
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Rigueur dans la gestion des dossiers

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour la candidature, il est impératif d'adresser à l'attention de Monsieur le Président une **lettre de motivation adaptée aux missions de la Fédération et un C.V.** par courrier ou par mail [recrutement@fedepeche49.fr](mailto:recrutement@fedepeche49.fr).

**Date limite de dépôt des candidatures : 14 février 2020**